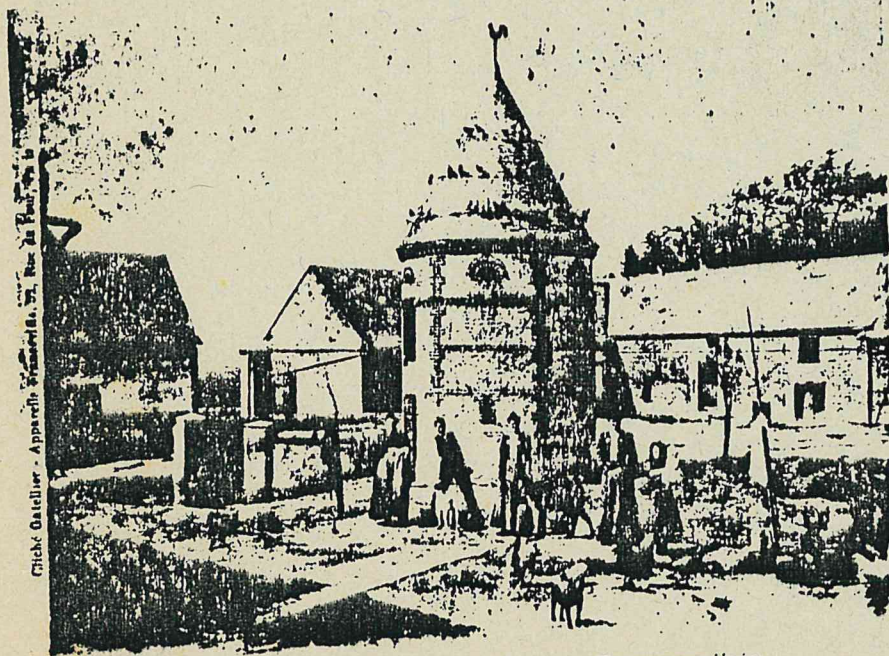


# COMMUNE

# DE WOIGNARUE

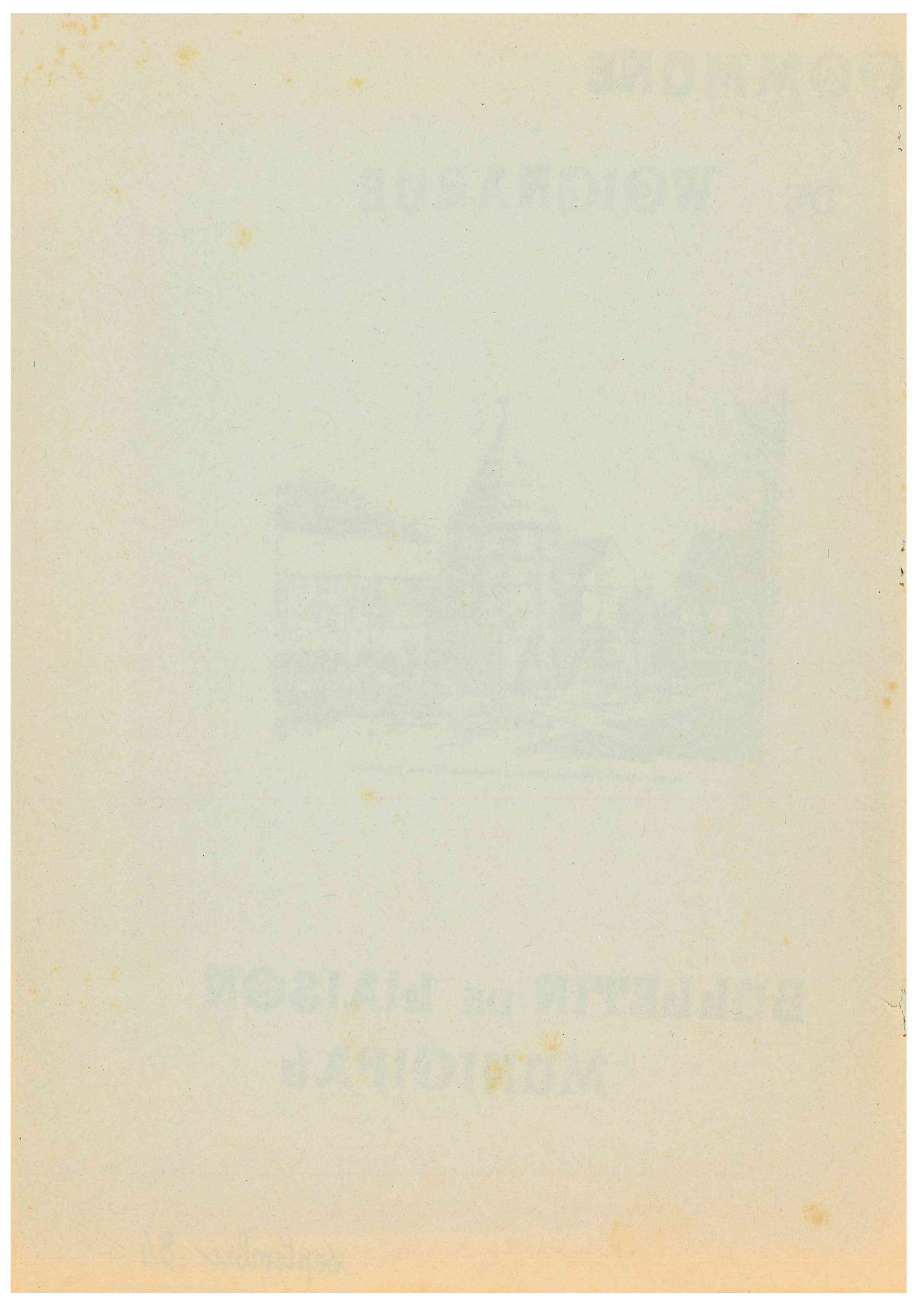


Ferme du Marais d'Hautebut (Somme), Derambure-Theroux, propriétaire

## BULLETIN DE LIAISON MUNICIPAL

Septembre 84





## Le mot du maire...

Mesdames, Messieurs, fin décembre 83, nous vous présentions notre premier bulletin municipal, que vous avez favorablement accueilli.

Nous sommes heureux, en cette fin septembre, de vous offrir le second numéro, consacré aux Sociétés locales. Que les Présidents, les Secrétaires et tous ceux qui nous ont fourni des articles bien documentés, illustrés de photos soient remerciés pour la qualité de leur travail.

Nous avons essayé de les reproduire de notre mieux car ce bulletin a été imprimé par nos soins, en mairie.

Puisque l'occasion m'en est offerte, j'en profite pour vous apporter quelques informations sur notre gestion municipale.

Dans le budget 84, approuvé par 11 conseillers, nous avons tenu à ne pas augmenter le taux des quatre taxes locales. La majoration de vos impôts locaux relève de la seule responsabilité des services fiscaux qui ont modifié les bases d'imposition.

Ces 4 taxes assurent à la commune un revenu de 790 741 F, sur un budget global de 3 165 121 F, ce qui revient à dire que les  $\frac{3}{4}$  de nos ressources proviennent des subventions, des dotations, du camping, de la location des huttes...

Avec ce budget 84, nous pourrions construire les vestiaires au terrain de sports et entreprendre la réfection de la rue Barre Duquesne prolongée. Les travaux dont le montant s'élève à 130 000 F seront confiés à l'entreprise Colas (qui a réalisé la rue et le parking de la mairie).

Notre commune compte plus de 6 km de voirie communale: l'entretien de ce réseau représente une charge importante pour notre budget.

Le dossier de la maison Familiale d'Hautebut a subi quelque retard.

Coutefois, les entreprises ayant été choisies, le plan de financement étant pratiquement assuré avec les garanties nécessaires pour qu'il n'y ait pas d'incidence sur notre budget, l'opération devrait s'emarrer en octobre.

Les travaux connexes de remembrement, c'est à dire les chemins, confiés à l'entreprise L'hôtelier, doivent commencer dans les jours qui viennent.

La rénovation du terrain de camping, péniblement achevée juste avant la saison, ne nous a pas donné entière satisfaction: de graves défauts de nivellement et d'engazonnement ont été constatés.

Les responsabilités devront être clairement établies, les réparations devront être réalisées avant l'hiver.

Nous sommes en droit de prétendre que pour un investissement de 2 millions, le résultat aurait dû être meilleur.

Nous allons mettre à l'étude le projet de sanitaires et d'agrandissement de la Salle des Fêtes.

En 86, le Syndicat mixte d'Aménagement de la côte picarde a prévu la réalisation d'une base nautique dans le grand plan d'eau.

En conclusion, dans les années à venir, du "pain sur la planche" pour tout le monde: les commissions, la secrétaire et... le bureau municipal.

En attendant le 3<sup>em</sup> bulletin qui doit paraître en mars 85, je souhaite à tous une bonne fin d'année





# Amicale des chasseurs de Woignarue.

La société "Amicale des chasseurs de Woignarue" existe depuis 1909. Le Président fondateur de la société était Monsieur François Devillers. A cette époque, la société comptait 48 chasseurs de Woignarue, ainsi que 33 invités.

Se sont succédés à la présidence de l'Amicale des chasseurs de Woignarue :

- Messieurs : DEVILLERS François de 1909 à 1917
- SOULLIEU Eugène de 1917 à 1920
- GODQUIN Eloi de 1920 à 1929
- GRANSIRE Théodore de 1929 à 1938
- FRETE Bernard de 1938 à 1960
- BRENET Charles de 1960 à 1977

et actuellement Monsieur DOUDOUX René.

L'Evolution du nombre des chasseurs depuis la constitution de la société est la suivante :

en 1909, 48 chasseurs de Woignarue et 33 invités	
en 1926, 74 .....	50.....
en 1936, 84.....	65.....
en 1950, 90.....	66.....
en 1960, 106.....	72.....
en 1983, 129.....	71.....

L'Ouverture de la chasse jusqu'en 1927 se faisait en 2 fois :

- Le dimanche dans le marais
- Le lundi en plaine.

A cette époque, le gibier ne manque pas et le prélèvement n'est pas limité.

A partir de 1960; la société limite celui-ci à 3 lièvres et 8 perdrix par chasseur et par jour de chasse. Il est alors décidé de lâcher 5 couples de reproduction.

10 couples seront lâchés pendant les années suivantes et ce jusqu'en 1970.

De 1971 à 1977, il est lâchés de 100 à 200 perdrix de tir par an.



En 1978, le comité de l'Amicale des Chasseurs, voyant diminuer le nombre de perdrix sur le territoire et ceci malgré les lâchers décide, avec le concours de la Fédération, d'effectuer un comptage de gibier et demande à ses chasseurs de donner en fin de campagne de chasse le résultat de leur tableau.

En mars 1979 a lieu le premier comptage qui est effectué sur environ 800 hectares. On dénombre alors 8 couples de perdrix et 145 lièvres. Voyant ce résultat, le Comité décide de ne plus tirer la perdrix. Les chasseurs, réunis en assemblée générale, sont d'accord pour la majorité. Il faut souligner la bonne compréhension de ceux-ci qui acceptent de ne plus tirer la perdrix depuis 1979.

Les résultats des comptages sont les suivants:

1980:	21	couples de perdrix	et	130	lièvres
1981:	37	"	"	et 137	"
1982:	29	"	"	et 112	"
1983:	42	"	"	et 95	"
1984:	75	"	"	et 62	"

Ces résultats indiquent que la perdrix, aujourd'hui, revient en nombre tout en ayant maintenu la souche sauvage puisque nous avons refusé l'an dernier de lâcher des perdrix d'élevage. Quant au lièvre, le problème devient préoccupant pour les années à venir.



M. Doudoux et le garde-chef principal délégué Bourse vérifient la fréquentation d'un agrainoir en plaine : elle est bonne, car la nourriture est rare en cette saison.

Depuis 1978, pour compenser le tir de la perdrix, la société lâche des faisans. Le prélèvement est d'environ 90%; les 10% restant disparaissent en majorité pendant l'hiver et les quelques faisans rescapés que l'on peut voir au printemps ne se reproduisent pas. Nous pensons que la chasse aujourd'hui doit être gérée selon la population de gibier existant et le nombre de chasseurs.



Nous ne pouvons pas nous permettre de chasser sans penser à demain si nous voulons encore espérer voir voler et courir du vrai gibier, celui qui se trouve encore sur notre territoire.

Tous les chasseurs doivent y penser, en être conscients et prendre leurs responsabilités.

Le comité de l'amicale des chasseurs de Woignarue se compose actuellement de :

-M. DOUDOUX René	Président
-M. CARRU Jean	Vice-Président
-M. DEVILLERS Claude	Secrétaire-Trésorier

MEMBRES :

- FOURDRIN Gilles
- VIRON CHAUX Roger
- DEPOILLY Léonce
- BECQUET Gustave
- BECQUET Gilles



# Association municipale élargie des fêtes de Voignarue.

L'Association Municipale Elargie des Fêtes de Voignarue fut créée le 30 mai 1979 se substituant à la Commission Municipale.

Le premier président nommé fut Monsieur Peigneux Claude, supporté par les membres du bureau, et les présidents des sociétés locales.

L'Association prend en charge certaines fêtes locales et divertissements, tels que le 14 juillet, lundi de fête locale, repas des concours de chiens, concours de cartes, Noël des enfants etc...

Suite à la démission du précédent président, Monsieur Leclercq Jean a pris la succession le 1<sup>er</sup> décembre 1982.

De nouvelles manifestations se sont créées avec l'aide de toutes les sociétés afin d'animer au maximum le village.

En début d'année a lieu l'Assemblée Générale suivie du banquet traditionnel.

Le concours de manille habituel a été très réussi avec une nombreuse participation (42 équipes) et une longue nuit sympathique.

Le 14 juillet, l'Association a offert un feu d'artifice qui a attiré beaucoup de monde et a beaucoup plu.

Le 17 juillet 1983, une grande fête champêtre a été organisée avec baptêmes de l'air en hélicoptère en accord avec la municipalité et l'aide des sociétés locales, fête qui a connu un très vif succès.

A Noël les enfants de l'école assistent à une projection de films et dessins animés et reçoivent des friandises que le Comité leur offre.

En 1984, nous avons rendu honneur à notre centenaire, Monsieur Honoré Arthu en lui offrant cadeau et fleurs.

Le 27 mai notre fête champêtre avec des courses de baudets a permis aux villageois de bien se distraire en chevauchant les ânes qui furent souvent récalcitrants, mais des tiercés furent tout de même joués et gagnés.

L'Association ne manque pas d'idées nouvelles pour l'avenir et espère que le village appréciera ses efforts.

Avec la participation de la municipalité et des élèves du C. E. S. de Mers, toutes les sociétés et les habitants du village prêteront leur concours pour la rétrospective des anciens métiers disparus de Voignarue et la façon de se servir du matériel.

Une exposition locale groupée aura lieu le 16 septembre 1984.



Liste des membres du bureau de l'Association Municipale Elargie des Fêtes.

- Président d'honneur : Monsieur Mongrenier -Maire-
- Président : Monsieur Leclercq Jean
- Vice-Président : Monsieur Briet Marc
- Secrétaire : Madame Coubart Claudine
- Secrétaire adjointe : Madame Tavernier Geneviève
- Trésorière : Madame Devillers Marie-Renée
- Trésorier adjoint : Monsieur Brénet Jacques

MEMBRES :

- Hénocque Alain
- Cailleux Gabriel
- Becquet Gaston

o o o o o o o o

## Les "Amis des Vieux de Woignarue"

Fondée en mars 1955, l' Association " Les Amis des Vieux " a eu pour premier président M. Georges Monborgne. En décembre 1973, M. Jean Dubus lui succéda et depuis decembre 1982, c'est M. Charles Defacque qui la dirige sous le nom de " Les Amis des Aînés ".

Toute personne figurant sur les listes électorales en devient membre automatiquement à ses 65 ans, inutile de dire qu'il n'y a aucun problème de recrutement!

Au moment où paraît cet article, on compte à Woignarue 119 personnes âgées, dont 44 hommes et 75 femmes ( 27 couples ). Le doyen est bien entendu notre toujours solide centenaire, M. Honoré, " Arthur " pour les amis... et ils sont nombreux.

A l'origine, l'Association avait pour but, selon l'article 2 de ses statuts, " de soutenir les intérêts matériels et moraux des personnes âgées, de leur apporter une aide, de les secourir dans la mesure du possible ". Le progrès social aidant, ces tâches semblent aujourd'hui moins urgentes. Il s'agit plutôt d'apporter à tous divers témoignages d'amitié. Ainsi, à l'occasion des Fêtes des Mères et des Pères, tous reçoivent un colis contenant un gâteau offert par l'association et une bouteille offerte par la Municipalité. A Noël, nous joignons au colis de la Municipalité des bons d'achats.

Un voyage ( cette année au Marquenterre ) est organisé pour ceux qui le désirent et selon nos ressources. Enfin, pendant la mauvaise saison, de fin octobre à fin avril, chaque jeudi après-midi, les amateurs de cartes ou de dominos se rassemblent à la Salle Municipale, où un goûter leur est servi.

Tout cela coûte et c'est ainsi qu'il nous faut trouver près d'un million de centimes chaque année, pour les bons de Noël et les gâteaux des Fêtes des Mères et des Pères.

Nos ressources? une subvention municipale, quelques dons de particuliers, la vente de calendriers et surtout le bénéfice des fêtes que nous organisons: cette année un concours de cartes, un concours de pêche et deux ball-trap.



Si le concours de cartes a connu en janvier un beau succès, le concours de pêche le 20 mai a été gâché par le mauvais temps. Heureusement, grâce au temps cette fois favorable et à la générosité de la population, le 3 juin, le premier ball-trap a rétabli la situation. Souhaitons qu'il en soit ainsi en septembre pour le second ball-trap et le concours de chiens. Ceci nous amène à parler de ceux qui nous aident. Tout d'abord la Municipalité, toujours prête à nous épauler ou à nous "dépanner". Ainsi, pour le Noël 83, a-t-elle offert un confortable goûter à ceux qui ont assisté à l'Assemblée Générale et à la projection du film "La Grande Vadrouille". En juin 84, a-t-elle également mis le car de la Commune à notre disposition pour le voyage au Marquenterre. Ensuite le personnel municipal toujours compétent et dévoué. Puis le Comité des Fêtes et particulièrement les dames qui tiennent les buvettes, cuisinent les repas servent les goûters. Ne les nommons pas, chacun les connaît.

Enfin tous ceux qui, faisant partie ou non du Comité, répondent toujours "présent" lorsque le besoin s'en fait sentir.

A toutes et à tous un grand merci. Et maintenant faisons des vœux pour que ces bonnes volontés, et la météo, continuent à venir nous aider, nous permettant ainsi d'équilibrer notre budget pour le bien de tous nos Anciens.



# Harmonie municipale de Woignarue.

Créée en 1901 par l'abbé HOLLEVILLE sous le nom de Société Municipale de Woignarue le 18 septembre 1905, elle prend, sous la présidence de M. OPAIX, le titre de Fanfare Municipale. A cette date elle a un effectif de 27 membres exécutants dirigés jusqu'en 1940 par l'abbé Holleville, celui-ci étant aidé par M. Monborgne Albert et par la suite par M. Becquet Charles.



De ces 27 membres, cinq sont décédés lors de la première guerre mondiale: M. Becquet Clément, M. Coffinier Amédée, M. Devillier Raymond, M. Grilly Aimable et M. Lottin Léon. Elle prend entre les deux guerres de l'extension et compte 41 musiciens dont deux présents sur la photo ci-dessus sont toujours dans les rangs: M. Monborgne René entré en 1920 et M. Becquet Théodore entré en 1922. M. Joly Maurice, arrivé dans la société en 1938 complète le trio des 75 ans.



En 1945, après la guerre, la Société est remise sur pied par M. Charles LECAT. En 1950 M. Antoine MAILLET prend la direction jusqu'en 1972, M. Georges BONARD lui succédant alors jusqu'en 1973, date à laquelle M. Joël ROGGE, professeur au S. I. V. O. M. d'Ault et à l'école de musique d'Abbeville, à la demande du Conseil Municipal, prend la baguette. L'école de musique du S. I. V. O. M. étant dissoute en 1979, la municipalité décide alors de créer sa propre école et confie l'enseignement à M. ROGGE.

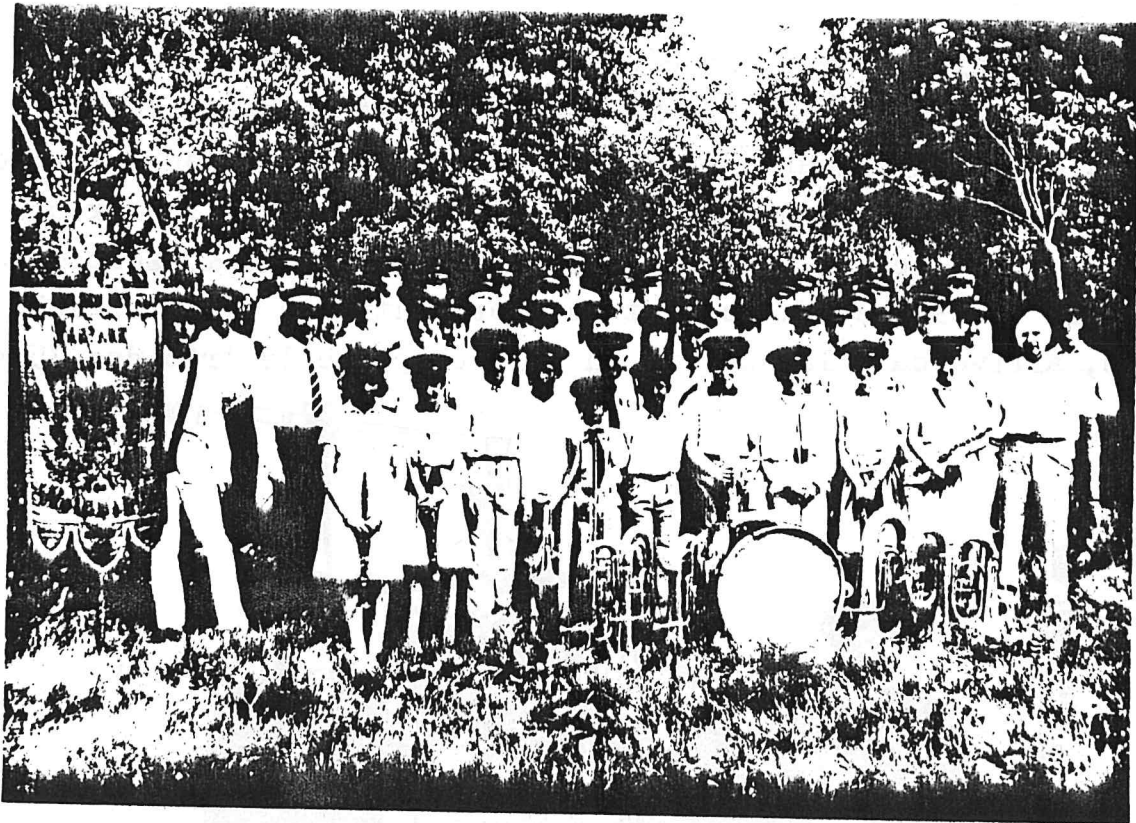
De ces écoles de musique sont issus de nombreux jeunes musiciens qui subissent à chaque fin d'année scolaire un examen de classement.

En 1978, la Société se fait classer par la Fédération Musicale de Picardie et depuis participe au Festival-concours départemental.

Le 17 mai 1981, pour son 80<sup>ème</sup> anniversaire, un Festival a été organisé et, à la grande déception générale, se déroula sous un déluge de pluie.

Le 13 avril 1983, M. Claude DOINEL en prend la présidence, succédant à M. BONARD Président depuis 1973 et démissionnaire en 1982.

Le 15 octobre 1983, la société prenait le titre d'Harmonie Municipale, elle comptait alors 42 musiciens. A l'heure actuelle son effectif est de 37 membres dont 24 de moins de 20 ans parmi lesquels 9 filles.





Pour la Sainte Cécile 1983, elle inaugure sa nouvelle bannière, achetée en partie avec les dons généreux de ses admirateurs et du Comité des Fêtes.

Depuis sa création, se sont succédés à la présidence: M. Opaix Joseph, M. Delahhote Ricard, M. Defacque Joseph, M. Lambert Jacques, M. Devillier Anthime et M. Bonard Georges.

Chaque année la musique participe à toutes les festivités de la commune:

- Fête d'Hautebut
- Fête de Woignarue
- Fêtes nationales
- Messes en musique à différentes occasions
- Bal champêtre du 13 juillet depuis quelques années.

Le 21 juin 1983, elle participa à la Fête de la Musique sous la tutelle de la Confédération Musicale de France en faisant honneur avec grand succès à tous les présidents des sociétés locales.

Cette année, c'est dans différents quartiers de la commune, avec réception donnée par les membres du Conseil Municipal qu'elle se déroula.

Nos projets pour les années à venir sont de pouvoir accueillir dans une salle de plus grande capacité, d'autres sociétés afin d'organiser des soirées récréatives.

## Centre aéré municipal de Woignarue.

C'est le 24 avril 1973 que le Centre Aéré Municipal vit le jour, suite à une concertation entre parents d'élèves et la Municipalité. Des contacts furent alors pris avec la "Jeunesse et Sports" et un Comité de fonctionnement fut créé, il se composait de la façon suivante:

- Président d'Honneur : M. LAMBERT -Maire-
- Président : M. BEURIER
- Secrétaire : M. DOINEL
- Secrétaire adjoint : Mme CHARPENTIER
- Trésorier : M. PEIGNEUX
- Trésorier adjoint (1): Mme PREUX
- Trésorier adjoint (2): Mme CAILLEUX
- Membres actifs : MM. BECQUET E.  
MABILLIE  
COURIAT
- Délégués au Conseil : MM. TAVERNIER  
LECLERCQ

Le budget de fonctionnement était alors uniquement composé de la subvention communale. Le Centre Aéré Municipal fonctionna donc sous cette forme jusqu'en 1983 où une Association autonome régie par la loi de 1901 fut créée.



L'évolution des effectifs faisant, 92 enfants en 1973, 45 enfants en 1984, le Centre Aéré se devra probablement d'accueillir à plus ou moins long terme, les enfants d'un âge plus élevé. Il se devra également de leur proposer des activités nouvelles adaptées, comme : natation, équitation, voile, randonnées, photo etc...

Il pourra également envisager de fonctionner le matin, bien que cette initiative n'eut guère de succès en 1983.

En conclusion, le Centre Aéré Municipal espère remplir pleinement sa vocation, et espère également que vous apporterez votre soutien aux initiatives dont il fera preuve.



A l'Assemblée Générale de mai 1983, un Bureau de 8 membres fut élu comme suit:

- Président : M. TAVENNIER
- Vice-Présidents : Mme PREUX
- Secrétaire : M. DOINEL
- Secrétaire adjoint: M. CAILLIEUX R.
- Trésorier : L. CARU
- Trésorier adjoint: M. CLERE
- Membres actifs : M. COURRIAT  
Mme CHIVOT

De part ses statuts, la nouvelle Association bénéficie maintenant de subventions d'organismes publics tels que: Caisse d'Allocations Familiales Jeunesse et Sports, Mutualité Agricole, Conseil Général.

Depuis sa création, plusieurs Directeurs ou Directrices se sont succédés à la tête de l'encadrement : de 1973 à 1976 M. NORBERT Jean, de 1976 à 1979 Mme TROPE, en 1980 M. DECHÉ Richard, de 1980 à 1984 Mme PROYART Marie-Thérèse.

Le Centre Aéré Municipal a pour but de contribuer à l'éducation populaire des enfants. Les enfants de 5 à 12 ans y sont accueillis, sous la responsabilité d'un encadrement qualifié.



Des activités les plus diverses y sont proposées : sports, jeux, chants, excursions, baignades, danses, cinéma, discothèque, bibliothèque, travaux manuels, dessin. De plus, les enfants reçoivent un goûter chaque après-midi. Une fête de clôture avec feu de camp est organisée chaque année.



# Club Omnisports de Woignarue.

Le Club Omnisports de Woignarue fut créé en 1971 à l'initiative d'un commerçant du village M. BARUET qui nouvellement installé à Woignarue sut mobiliser l'enthousiasme des jeunes intéressés par le foot-ball. Il fut aidé dans sa tâche par de nombreux amateurs de ballon que je ne nommerais pas afin de ne pas en oublier.



L'équipe disputa le championnat du S. D. Vimeu 5<sup>ème</sup> Division et après 3 années accéda en division supérieure. A l'époque, les effectifs étaient larges et une équipe "B" fut formée pour permettre à tous la pratique du foot-ball. Nombreux étaient également les dirigeants bénévoles qui encadraient ces deux équipes.

Cette photo des vétérans du village traduit bien l'ambiance de l'époque sur le terrain lors d'une kermesse du Club.



Hélas les départs de quelques jeunes doués vers les clubs voisins, le manque de formation des jeunes, le manque d'encadrement, font que l'unique équipe du C. O. W. stationne en 4<sup>ème</sup> division depuis 10 ans. Toutefois, les responsables actuels du club et l'unique dirigeant, le dévoué Bernard PIAULETTE, ne désarment pas et s'efforcent d'animer et d'assurer la prospérité du club.

.../...

Ainsi, les deux plus anciens joueurs du club, Philippe LESLIE et Jacky DURIEUX, ont suivi avec succès un stage d'animateur fédéral de foot-ball et de capacité en arbitrage.

La mise en place récente d'une école de foot-ball pour les jeunes scolaires de notre village devrait permettre d'assurer la relève pour les années futures. L'effort entrepris par la municipalité pour l'acquisition et l'aménagement d'un stade municipal nous encourage dans ce sens.

Comptons que dans un avenir proche, nombreux seront les joueurs et dirigeants qui viendront nous aider dans notre tâche.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine saison sur la pelouse du stade municipal.



NAISSANCES			
nom - prénom	lieu	date	
BRIET Hélène Gabrielle	ABBEVILLE	4 Mars	
CARU Cindy Virginie Murielle	"	1er Septembre	
DELBARRE Nicals Joël Ludovic	"	15 Janvier	
DELGOVE Sébastien Mickaël Philippe	"	24 Avril	
DEPOILLY Aurélie Christine Michelle	"	26 Août	
DOURLENS Benoît Gilbert Michel	"	15 Novembre	
-----			
MARIAGES			
-----			
COURVALET Gislain Jacques Jules		27 Août	
TAVERNIER Christelle Thérèse Janine			
DELGOVE Bernard Léonard		10 Septembre	
MARTIN Corine Marcelle Marie			
DOISE Christian André		8 Octobre	
GOURLIN Brigitte Elise Michelle			
LEJEUNE Fabrice Georges		23 Juillet	
DUMESNIL Martine Thérèse Jeanine			
MACRE Bertrand Hugues Bernard		12 Mars	
SOARES Péreira Maria Rosa			
VALLERY Jean-Noël Michel		11 Juin	
DOUDOUX Brigitte Josiane Irène			
-----			
DECES			
-----			
BEAURAIN Maurice Emile Firmin	WOIGNARUE	17 Décembre	
CHAANANE Ahmed	"	3 Août	
DEPOILLY Jules Henri	"	27 Mars	
DEVILLERS Germaine Saturine Sidonie			
veuve DELPLANCQ	Amiens	16 Novembre	
HAMIOT Nicolas Paul	WOIGNARUE	1er Juillet	
HOUDIER Siméon Charles	"	2 Mars	
MABILLE Mathurine Marie Joséphine			
veuve DUBUS	EU	7 Mars	
SIMONIN Louis Henri	PARIS 14ème	24 Mai	
VARLET Albertine Charlotte Alfrédine			
épouse JACQUELIN	WOIGNARUE	22 Juin	
VINATIER Louis Emile Adolphe	"	19 Mai	





Monsieur HONORE Arthur,

alerte centenaire,  
a été fêté par la population,  
les sociétés locales et la  
Municipalité.

La salle des fêtes était bien trop petite, ce dimanche 19 février en fin de matinée, tant nous étions nombreux à rendre hommage à Monsieur HONORE Arthur, qui avait fêté, quelques jours plus tôt ses 100 ans.

Monsieur Mermet, Sous-Prefet d'ABBEVILLE, Commissaire Adjoint de la République et Monsieur Michel COUILLET, député, Conseiller Général, avaient tenu à rehausser de leur présence cette sympathique manifestation.

"Vous êtes un exemple et un honneur pour notre village et il est bien normal qu'aujourd'hui, nombreux soient ceux qui ont tenu à vous manifester leur sympathie et leur amitié" devait conclure Monsieur MONGRENIER, Maire, avant que les cadeaux soient offerts à Monsieur HONORE Arthur, par la municipalité et les sociétés locales.

